

06 JUL. 2020

D.R.C.L
GREFFE - P.F.R.A.

Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n°355/2020

**OBJET : Convention
GÉOPARC**

Membres : 18

Présents votant : 7

Pouvoirs : 2

L'an deux mille vingt, et le 25 juin

Le Comité Syndical Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 11 juin 2020, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la Commune Clermont l'Hérault.

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Monsieur Jean LACOSTE, délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB.
- Monsieur Bernard COSTE, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Serge DIDELET, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Éric VIDAL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Alain SOULAYROL, délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Joëlle GOUDAL, déléguée de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS

- Monsieur Jean-Luc FALIP, conseiller départemental du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Nicole MORERE, conseillère départementale du canton de GIGNAC,

Le centre Hérault est pourvu d'un patrimoine naturel et culturel particulièrement riche. Une des spécificités de ce territoire est son patrimoine géologique exceptionnel reconnu internationalement.

Cette géologie particulière est le socle des paysages qui font l'attraction du territoire. A ce titre le Grand Site Salagou - Cirque de Mourèze est au cœur de ce territoire et de cette approche au vu de ses spécificités.

Reçue en Préfecture et
rendue exécutoire le :

Le projet proposé vise à initier une véritable dynamique territoriale pour faire du centre Hérault un « Géoparc Mondial UNESCO ». Les territoires reconnus « Géoparc Mondiaux UNESCO » sont des espaces géographiques unifiés, où les sites et paysages de portée géologique internationale sont gérés selon un concept global de protection, d'éducation et de développement durable qui « part de la base » et implique les communautés locales.

La démarche est proche de celle des Grands Sites de France, nécessitant une démarche collaborative.

Affichée le :

L'association *Demain la Terre !* est à l'initiative du projet « Vers un géoparc en centre Hérault ». Ce projet est une 1ère phase visant les objectifs suivants :

- Engager le territoire et les parties prenantes dans la démarche géoparc
- Participer à la connaissance et à la préservation du patrimoine géologique
- Informer, sensibiliser, éduquer
- Poser les bases de développement d'un géotourisme

Les résultats obtenus permettront d'engager une 2ème phase, qui devra aboutir à l'obtention de la reconnaissance « Géoparc Mondial UNESCO ».

Le territoire du Grand Site est pleinement concerné par cette thématique, qui est un des points essentiels évoqué dans le projet et le programme d'action (2017). Cette approche Géoparc et ce partenariat seront également valorisés dans la candidature au label de France.

Différentes instances sont créées pour favoriser l'implication de différentes parties prenantes. L'implication d'un partenaire dans le Comité opérationnel et dans le Comité de pilotage fait l'objet d'une convention établie avec *Demain la Terre !*.

La convention a pour objet de définir les engagements de chacun, leur implication dans les instances en charge de la coordination et du pilotage, Cette dernière est conclue à titre gratuit.

Le Comité Syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'**unanimité** des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** la Présidente à signer la convention avec *Demain la Terre !* pour une durée de 2 ans (2020 – 2021). Le Syndicat mixte participera aux diverses instances d'animation Géoparc.

Pour Extrait Conforme,
A Clermont l'Hérault,
Le 25 juin 2020

Marie PASSIEUX